



JESSICA FRANCE
Association Loi 1901

JFRANCE/201213/13117
ASC/AG/YB/SG

*Association à But non Lucratif régi par la Loi de 1901
Déclarée à la Préfecture de l'Isère sous le numéro 1\19873, publiée au Journal Officiel du 14 août 1991, et immatriculée
à l'INSEE sous le numéro : 382 765 410 00016, Code NAF : 7112B*

CEA - Grenoble - 17, rue des Martyrs - 38054 GRENOBLE CEDEX 9.

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23
JUIN 2015
N°32 PROJET**

Le 23 juin 2015,
A 14h00,

Les membres de l'Association JESSICA FRANCE se sont réunis, en assemblée générale ordinaire annuelle, au Novotel Paris les Halles 8, Place Marguerite de Navarre – 75001 PARIS, sur seconde convocation.

Les membres fondateurs, actifs, associés et adhérents signent la feuille de présence lors de leur entrée en séance, tant en leur nom qu'au nom et pour le compte des membres qu'ils représentent.

Le quorum requis lors d'une seconde convocation tel qu'indiqué à l'article 18 des statuts étant réuni, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Monsieur Yves BOURDON, Président de l'Association, étant absent, Monsieur ORCIL, vice-président, est désigné comme Président de séance, conformément au 7.1 des statuts.

Monsieur Jean-Philippe MALICET rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

0. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2014
Le projet de compte rendu est consultable sur le site du programme CAP'TRONIC à l'adresse suivante : <http://www.captronic.fr/Compte-rendu-AG-20-juin-2014.html> (dans la barre en haut de l'écran, choix « CAP'TRONIC » puis « RAPPORTS D'ACTIVITE » puis « COMPTE-RENDU AG 20 juin 2014 ») ;
1. Lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Lecture du rapport et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
3. Approbation des comptes clos le 31 décembre 2014 et du rapport moral et du rapport financier pour 2013 ; approbation des conventions réglementées ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
5. Renouvellement des administrateurs représentant les membres actifs ;
6. Renouvellement des administrateurs représentant les membres associés ;
7. Renouvellement des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents
8. Pouvoirs pour les formalités ;
9. Point sur l'activité 2015 ;
10. Questions diverses.

Il est procédé à un tour de table pour que chacun se présente.

Il est fait lecture du rapport d'activité sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, Monsieur MALICET commente les résultats de l'activité 2014. Il constate que tous les chiffres sont en progression, et en dépassement des objectifs.

Il commente ensuite le graphique des séminaires: 147 séminaires ont été organisés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 contre 160 en 2013, avec un coût inférieur au budget et aux années précédentes (169 KE en 2013 et 135,25 KE en 2014), et avec un nombre de Journées Participants PME en progression (3.381 en 2014 contre 3.331 en 2013). Il précise que les séminaires ont souvent couvert plusieurs problématiques technologiques, le logiciel embarqué étant toujours le premier sujet en nombre de journées participants PME.

Les tableaux « contrats d'appui technique » permettent de constater l'exécution de 450 contrats en 2014, en dépassement des objectifs, contre 347 en 2013, avec une grande diversité des marchés visés par les PME accompagnées.

Le total des PME aidées est en progression et s'élève à 2.906 contre 2.699 en 2013.

Le nombre de PME conseillées (761 contre 658 en 2013) est également en progression tout comme le nombre de PME aidées par un contrat (382 contre 306 en 2013) et le nombre de PME adhérentes (962 contre 818 en 2013).

Monsieur Jean-Philippe MALICET présente la carte de France de l'activité détaillée par régions administratives, où les régions Ile de France et Rhône-Alpes ont des résultats très proches (68 PME aidées par un contrat et 135 PME conseillées contre 64 PME aidées par un contrat et 120 PME conseillées).

Les résultats de l'implication de JESSICA France dans le programme Easytech de l'IRT Nanoelec sont présentés : 10 séminaires organisés, 12 expertises soldées en 2014, ce qui représente en cumulé pour la période 2012-2014 15 expertises organisées pour un objectif de 13 sur cette période.

Puis il laisse la parole à Madame Brigitte ROUSSIN, expert-comptable, qui présente les comptes annuels.

On constate une hausse globale du chiffre d'affaires (+ 44,95 %), qui permet de compenser la hausse des charges d'exploitation (+ 10,17 %). En revanche, le poste subventions se maintient (+2,93 %). Le résultat net est un résultat positif de 67.369 euros, contre 208.171 euros en 2013.

La hausse du chiffre d'affaires touche tous les postes, mais plus particulièrement la « facturation PME /ateliers+formations » (+1110,21 %) et « quote-part PME IRT Nanoelec » (+642,12 %).

S'agissant de la légère progression des subventions, elle provient principalement de la hausse de la nouvelle subvention IRT NANOEEC (+348,21 %), la subvention DGE n'ayant augmenté que de 1,50 %. En outre, les subventions Actions Collectives/industries Days sont en diminution (-17,56 %).

S'agissant des charges, on constate une progression de la sous-traitance (appel aux experts pour les séminaires, les ateliers et les contrats) financée par la DGE (+ 20,05 %) et surtout de la sous-traitance IRT NANOEEC (+650,71 %) avec la montée en puissance de la participation à ce programme.

Le résultat d'exploitation est un solde positif de 46.122 euros contre un solde positif de 208.171 euros en 2013.

Après prise en compte du résultat financier, également positif pour 11.900 euros, du solde positif de 26.011 euros du résultat exceptionnel, et de l'impôt sur les sociétés (16.664 euros), le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 67.369 euros.

Monsieur MALICET commente ensuite le tableau « financement de l'association » qui permet de constater que le ratio de financement DGE sur le total du financement (programme CAP TRONIC) est de 68,07 % contre 76,62 % en 2013, et donc encore plus inférieur au taux maximum fixé dans la convention de financement par l'Etat que lors de l'exercice précédent.

Monsieur ARAMA, Commissaire aux Comptes donne ensuite lecture de son rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il expose qu'il a procédé personnellement à la révision des comptes et confirme qu'il les a certifiés sans réserve.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions de l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après l'avoir revue, adopte la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2014 qui lui a été soumise.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2014, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, en approuve les termes et approuve les comptes de l'exercice écoulé, qui font ressortir un bénéfice de 67.368,79 €.

Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 67.368,79 €, au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes pouvant prendre part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des administrateurs représentant les membres actifs, soit :

- Mme THEVENOD (LAAS à Toulouse) ;
- M. PLAINCHAULT (ESEO à Angers) ;
- M. LUCAS LECLIN (CEA LIST à Saclay) ;
- M. FIOCCI (CMP GC),

pour une nouvelle année.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandant de Monsieur BRIEND (MEITO), représentant les membres associés, pour une nouvelle année.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandant des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents, soit Messieurs LEIBOVICI et CITEAU, pour une nouvelle année.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis Monsieur MALICET reprend la parole pour faire un point sur l'activité 2015.

Activité 2015

Le niveau de l'activité est bon notamment pour les contrats engagés qui représentent 107 % des objectifs.

L'activité est bien engagée tant en nombre qu'en volume des contrats mais également en termes d'équilibre part DGE/part PME. Il précise que la part privée, nécessaire aux équilibres du programme pour chaque type d'actions, est obtenue par la participation des PME au financement des contrats, par

les cotisations des PME adhérentes et les autres produits, et par la participation des sociétés participantes aux financements des ateliers et formations.

En outre, JESSICA France surveille attentivement ses dépenses pour maintenir l'équilibre budgétaire.

Les contrats signés représentent 91 % des objectifs et les contrats engagés 107 %.

L'activité par Inter-régions est différenciée suivant les contextes locaux, le taux de réalisation le plus faible étant toujours celui des Compte-rendu de suivi (CRS).

Il y a donc une demande forte et pérenne de la part des PME pour les actions proposées par le programme CAP'TRONIC.

Trophées CAP'TRONIC

Le calendrier est rappelé : appel à candidatures depuis mars, avec comme date limite de remise des dossiers le 12 juin.

La date du jury est fixée au 7 juillet, de manière à pouvoir communiquer sur les projets nominés.

Les projets nominés seront mis en avant sur ENOVA Paris du 22 au 24 septembre, avec présence dans le magazine du salon. Le stand CAP'TRONIC sera situé à côté de l'espace systèmes embarqués et communicants (avec un engagement important sur la qualité de l'implantation), et sera d'une superficie de 18 m².

Les trophées seront remis lors de l'évènement « CAP sur l'innovation » le 21 septembre à la Maison Internationale (Paris 14), facilement accessible par le RER B. Axelle LEMAIRE a confirmé son intervention et sa participation à la remise des Trophées.

Industries Days

Monsieur MARPEAU rappelle que c'est la troisième édition de cet événement qui se tiendra les 3 et 4 juin à l'aéroport de Paris-Orly. Sur le budget global de 450 KE, la Région Ile de France finance à hauteur de 191 KE. 6 conventions d'affaires sont organisées sur 6 thématiques technologiques (électronique, embarqué, matériaux, mécanique, mécatronique et robotique). Les adhérents CAP'TRONIC et les PME situées en Ile de France bénéficieront d'un tarif spécial.

C'est une visibilité régionale importante pour CAPTRONIC, puisqu'il y a 732 participants pour 484 sociétés dont 69 % de PME.

Salon i-connect

C'est la première édition de ce salon, qui se tiendra les 15-16 septembre à Lyon. Ce salon est positionné sur les objets connectés, en parallèle du salon 3D Print (fabrication additive).

JESSICA FRANCE est en partenariat classique (stand gratuit, partenaire de l'évènement et organisation d'une conférence, contre visibilité).

Enova Paris

Le salon a lieu le lendemain de la remise des Trophées, du 22 au 24 septembre à la porte de Versailles.

JESSICA FRANCE disposera d'un stand pour présenter les lauréats et nominés aux Trophées. Les conférences des « matinales de l'embarqué » seront organisées par l'association et les sujets sont détaillés.

Autres manifestations

Il est rappelé le résultat du Concours Start Up IOT annoncé le 2 juin 2015 (avec une place importante des PME accompagnées par CAP'TRONIC). L'appel à projets Consoconnect de la DGE est présenté.

Il est fait un rapide point des évènements à venir :

- Les rendez-vous CARNOT (18-19 novembre aux Docks à Paris) ;
- Les salons Smart Grid + Smart city (7-8 octobre Porte de Versailles) ;
- L'inauguration de la Cité de l'objet connecté à Angers ;
- Les actions conduites en lien avec les programmes d'accompagnement des startups au CES Las Vegas 2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'assemblée, la séance est levée à 17h00.

Il est dressé un procès-verbal de l'assemblée générale signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE DE SEANCE